

■ **RLCO Rossi Line Construction S.A.**, à Savigny (FOSC du 04.06.2003, p. 17). La société est dissoute par suite de faillite prononcée par le Président du Tribunal de l'arrondissement de l'Est vaudois le 10 juin 2004. La raison sociale devient: **RLCO Rossi Line Construction S.A. en liquidation.**
Journal no 7873 du 27.07.2004
(02386002 / CH-550.0.082.093-2)